

« Les actifs français et leur projection vers la retraite »

LE GRAND DILEMME DES ACTIFS FRANÇAIS – LEUR NIVEAU DE VIE UNE FOIS À LA RETRAITE :

57 % des actifs français choisiront de travailler plus longtemps afin de percevoir une retraite au moins à taux plein.

79 % comptent de fait assurer leur niveau de vie majoritairement via le système de retraite par répartition, dont 39 % qui ne pourront pas faire autrement qu'avec uniquement la pension retraite versée par l'État.

Alors que la Commission des affaires sociales de l'Assemblée Nationale a voté dernièrement de ramener l'âge légal de 64 ans à 62 ans et que des débats politico-économiques sur l'abrogation de la réforme des retraites sont imminents dans l'hémicycle cette semaine, une **enquête Ifop pour Altaprofits, Courtier et Conseil en Gestion de Patrimoine sur Internet**, décrypte comment se projettent les Français aujourd'hui en activité professionnelle sur leur niveau de vie une fois qu'ils seront à la retraite. Réalisée du 12 au 14 novembre derniers, cette enquête, « **Les actifs français et leur projection vers la retraite** », nous apprend ce qui suit :

Les actifs français laissent peu de place à l'optimisme sur leur niveau de vie une fois qu'ils seront à la retraite...

S'agissant de la perception de l'évolution de leur niveau de vie une fois à la retraite, en prenant en compte l'évolution de leurs revenus, des prix à la consommation et de leurs besoins :

- **seuls 5 % pensent que leur niveau de vie va augmenter quand, par ailleurs, 26 % tendent à considérer qu'il va rester stable.** Dans ces catégories, les moins pessimistes sont les jeunes de 18-24 ans (respectivement 17 % et 38 %) et, plus particulièrement, les hommes de moins de 35 ans (13 % et 40 %).

À l'inverse :

- **69 % anticipent une future baisse de leur niveau de vie au moment de leur retraite.** Derrière ce score, il est question notamment des femmes (73 % contre 66 % d'hommes, 7 points d'écart), des actifs de 35 ans et plus (75 %) et, plus particulièrement, des plus de 50 ans (78 %).

... 57 % feront le choix de travailler plus longtemps afin de percevoir une retraite au moins à taux plein.

Alors que la question du report de l'âge légal de départ à la retraite demeure centrale dans le débat public :

- **une majorité de 57 % d'actifs français considèrent qu'en prenant uniquement en compte la pension retraite qu'ils percevront, leur priorité est d'atteindre au moins le taux plein, quitte à travailler plus longtemps.** Cette priorité est homogène quelle que soit la catégorie de répondants.

Tandis que :

- **43 % des actifs interviewés ont pour priorité d'arrêter de travailler plus tôt, quitte à percevoir une pension retraite moins élevée.** Là aussi, il n'y a pas de différence significative de population.

79 % comptent de fait assurer leur niveau de vie majoritairement via le système de retraite par répartition une fois la retraite venue !

Dans le détail :

- **39 % marquants d'actifs envisagent le système de retraite par répartition français comme seule source de revenus.** Cette catégorie est la plus frappante en ce sens que ses répondants sont les plus nombreux parmi ceux déclarant que leur niveau de vie va diminuer au moment de leur retraite, donc les plus pessimistes quant à l'évolution de leur niveau de vie une fois à la retraite (79 % contre 64 % déclarant que leurs revenus viendront à parts égales de la pension du système de retraite et de leur épargne ou de leurs placements financiers ou immobiliers, 66 % majoritairement du système de retraite avec un complément « par capitalisation » venant de leur épargne ou de leurs placements financiers ou immobiliers et 52 % majoritairement d'une retraite « par capitalisation », leur pension du système de retraite étant un complément versus 69 % en moyenne).

- **40 % estiment que leurs revenus proviendront majoritairement du système de retraite par répartition, avec un complément « par capitalisation » issu de leur épargne ou de leurs placements financiers ou immobiliers.** Parmi les plus enclins à une part de « capitalisation » pour compléter leur pension retraite, se distinguent 54 % de cadres et de professions intermédiaires supérieures, 53 % de la catégorie aisée (plus

de 2 500 € de revenu mensuel, par personne au foyer), 49 % de diplômés supérieurs.

61 % des actifs français au total font d'ores et déjà une place à la retraite « par capitalisation » dans leur projection de revenus une fois à la retraite.

Aux 40 % déclarant que leurs revenus viendront majoritairement du système de retraite par répartition, avec un complément « par capitalisation » résultant de leur épargne ou de leurs placements financiers ou immobiliers, s'ajoutent :

. 12 % qui estiment que leurs revenus proviendront à parts égales de la pension du système de retraite par répartition et de leur épargne ou de leurs placements financiers ou immobiliers,

. 9 % qui comptent d'abord sur eux-mêmes avec des revenus qui proviendront majoritairement de leur épargne ou de leurs placements financiers ou immobiliers, la pension retraite issue du système de retraite par répartition n'étant pour eux qu'un complément. Ce sont les moins pessimistes quant à l'évolution de leur niveau de vie une fois à la retraite (52 % seulement et 17 points d'écart par rapport aux 69 % en moyenne).

Ces données statistiques éclairent en même temps d'autres obtenues dans le cadre du « Baromètre 2024 de l'épargne en France et en régions » réalisé par Ifop pour Altaprofits (6^e édition dont le terrain d'enquête remonte à avril 2024). « En avril dernier, dans le cadre de notre "Baromètre 2024 de l'épargne en France et en régions", 84 % des actifs étaient convaincus qu'il était nécessaire d'épargner par eux-mêmes, « par capitalisation », pour garantir au mieux leur niveau de vie, un chiffre constant sur deux années consécutives. Néanmoins, les résultats observés avec cette nouvelle étude se confrontent à un constat de réalité, mettant en lumière un décalage entre la prise de conscience et la mise en action que ce soit par manque de ressources financières ou par manque d'information sur les moyens de le faire », analyse Catherine Baudeneau, Directrice Marketing Offre et Communication d'Altaprofits.

Des visions générationnelles et de genre divergentes sur la retraite

En termes de conception générationnelle.

Allant de pair avec les transformations de la société, les jeunes générations envisagent leur retraite autrement que leurs aînés :

Les jeunes générations accordent une place plus importante à la retraite « par capitalisation »...

- 18 % des 18-24 ans pensent que leur revenu une fois à la retraite proviendra majoritairement de leur épargne ou de leurs placements financiers ou immobiliers, leur pension issue du système de retraite par répartition constituant un complément (5 % seulement sur la tranche d'âge de 50 ans et plus, 13 points d'écart).

- 27 % seulement des moins de 35 ans, contre 43 % des 35 ans et plus (16 points d'écart) et 49 % de la tranche d'âge 50 ans et plus (22 points d'écart), comptent uniquement sur une pension retraite assurée par le système de retraite par répartition.

... et elles sont moins pessimistes sur leur niveau de vie une fois à la retraite.

- 56 % des moins de 35 ans estiment que leur niveau de vie va diminuer à la retraite, contre 75 % pour les 35 ans et plus (19 points d'écart).

« Les jeunes générations ont bien plus intégré que les autres les limites du système de retraite par répartition et une dimension de retraite par capitalisation. Les moins de 35 ans sont d'ailleurs de plus en plus nombreux à ouvrir un Plan Épargne Retraite (PER). Cette prise de responsabilité et le temps dont ils disposent leur permet aussi d'être moins pessimistes sur le maintien de leur niveau de vie à la retraite, avec le sentiment de prendre en main leur futur », souligne Catherine Baudeneau.

Pour ce qui est de différences Hommes / Femmes.

- Les hommes jeunes sont les plus optimistes sur leur niveau de vie à la retraite en accordant une place plus importante à la constitution d'un complément de retraite « par capitalisation ». 21 % des hommes de moins de 35 ans estiment que leur niveau de vie une fois à la retraite proviendra à parts égales de la pension du système de retraite par répartition et de leur épargne ou de leurs placements financiers ou immobiliers (10 % quant aux femmes de moins de 35 ans).

- Les femmes comptent bien plus que les hommes uniquement sur le système de retraite par répartition pour assurer leurs revenus lorsqu'elles seront retraitées. En particulier, c'est le cas des femmes de plus de 35 ans (47 % contre 40 % pour les hommes de la même catégorie d'âges, également 7 points d'écart).

« Comme souvent sur les sujets de placements, les femmes sont encore en retrait par rapport aux hommes. Sur la préparation financière de la retraite, elles sont également moins nombreuses à avoir intégré une dimension de retraite par capitalisation pour maintenir leur niveau de vie une fois à la retraite. Mais les différences s'estompent parmi les plus jeunes générations », conclut Catherine Baudeneau.

Méthodologie : L'enquête « Les actifs français et leur projection vers la retraite » a été réalisé par Ifop, du 12 au 14 novembre 2024, auprès d'un échantillon de 1 125 personnes actives (en activité professionnelle) françaises représentatives de la population française âgée de 18 ans et plus, et constitué selon la méthode des quotas. Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne.

* Toute publication totale ou partielle doit impérativement utiliser la mention complète suivante : « **Enquête Ifop pour Altaprofits, novembre 2024** » et aucune reprise de l'enquête ne pourra être dissociée de cet intitulé.

Les données brutes de cette enquête sont disponibles sur demande.

Contact presse :

Brigitte Huguet - Tél. + 33 1 46 34 78 61 - information-presse@altaprofits.fr

À propos d'Altaprofits : Altaprofits est Courtier et Conseil en Gestion de Patrimoine sur Internet depuis 1999. Son ambition : défendre les épargnants et leur proposer des solutions d'épargne et d'investissement sur Internet associées à l'expertise de conseillers en gestion de patrimoine.

Altaprofits propose :

- Des solutions en épargne, retraite et immobilier conçues pour tous les projets et avec des partenaires assureurs et sociétés de gestion d'actifs de renom. Ses contrats sont régulièrement récompensés par la presse financière et patrimoniale.

- Une équipe de conseillers à l'expertise patrimoniale reconnue qui accompagne les épargnants dans la construction, la valorisation et la transmission de leur patrimoine. Décryptage de l'actualité économique et financière, clarté et transparence constituent leurs priorités.

- Une plateforme internet altaprofits.com, pour consulter et interagir en toute sécurité et en temps réel sur l'épargne et un robo-advisor qui permet de suivre et d'optimiser la gestion financière de son contrat, en analysant quotidiennement le couple rendement/risque.

Au service de toutes les stratégies patrimoniales, les principaux domaines d'expertise d'Altaprofits sont l'assurance vie, la retraite, l'investissement en immobilier, à travers les SCPI (Sociétés Civiles de Placement Immobilier) et le Private Equity, ainsi que les produits de défiscalisation.

Altaprofits est une Société par Actions Simplifiée (SAS) au capital de 11 912 727,82 euros ayant son siège social au 35-37, rue de Rome - 75008 Paris. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 535 041 669 et sur le registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance (www.orias.fr) sous le numéro 11 063 754. Tél. : 01 44 77 12 14 (appel non surtaxé) / www.altaprofits.com

Communication à destination des professionnels.